

CONFÉRENCES, DÉMONSTRATIONS, AWARDS, RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES...

normandigital

Les rencontres normandes du numérique

9 AVRIL 2015 CCI LE HAVRE

3^e édition

DOSSIER EXPOSANT



**L'ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE
POUR LA PERFORMANCE NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES**

WWW.NORMANDIGITAL.FR



LES CHIFFRES CLÉS



« Le numérique joue un rôle clef dans la performance des entreprises et est au coeur de l'innovation dans le développement de nouveaux produits et services. »

ROBIN POTÉ

Directeur du CRITT Transport & Logistique

LE NUMÉRIQUE EN NORMANDIE

Une filière structurée et animée par des réseaux d'acteurs dynamiques :



- Un tissu productif :
3 500 établissements
20 600 emplois
- **23%** de taux de création
Une dynamique de création d'activité plus importante qu'en moyenne régionale

Source : Oretic, CCI observatoire - 01/04/14



LABEL FRENCH TECH NORMANDIE : LE HAVRE, ROUEN ET CAEN FONT CANDIDATURE COMMUNE



Les agglomérations de Caen, du Havre et de Rouen ont décidé de présenter un dossier de labellisation commune pour participer au label French Tech. Décerné par le ministère de l'Économie, il vise à accompagner le développement et l'internationalisation des territoires les plus dynamiques en matière d'économie numérique. «L'objet est de témoigner de la vitalité créatrice des startups de notre territoire et de renforcer la cohésion économique des trois métropoles» expliquent les trois agglomérations dans un communiqué commun diffusé ce mercredi. Un comité de pilotage composé des collectivités partenaires et d'acteurs économiques des trois agglomérations s'est réuni pour la première fois le 14 novembre. Une première rencontre avec la mission French Tech est prévue le 2 décembre. Le dossier, soutenu par les régions de Haute et de Basse-Normandie devrait être présenté en janvier prochain.

L'ÉVÈNEMENT

SMART
ÉCONOMIE
C'EST PARTI !

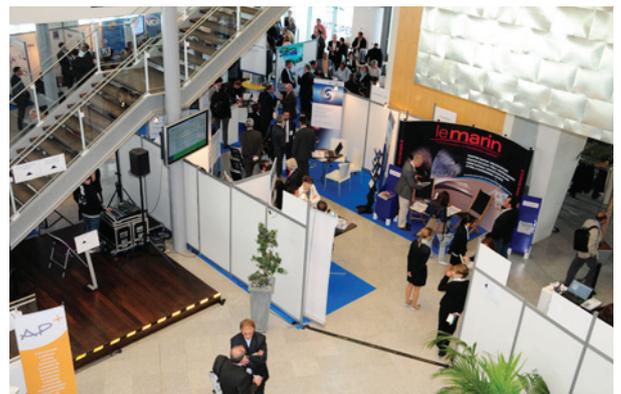
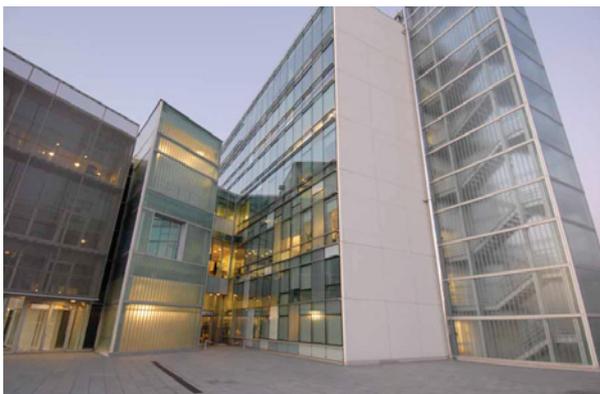
L'ESPACE D'EXPOSITION/DÉMONSTRATIONS rassemble et met en lumière une majorité d'acteurs de l'écosystème normand du numérique autour d'un évènement fédérateur : Normandigital 2015 !



Normandigital 2014, CCI de Caen



NORMANDIGITAL 2015 : CCI LE HAVRE



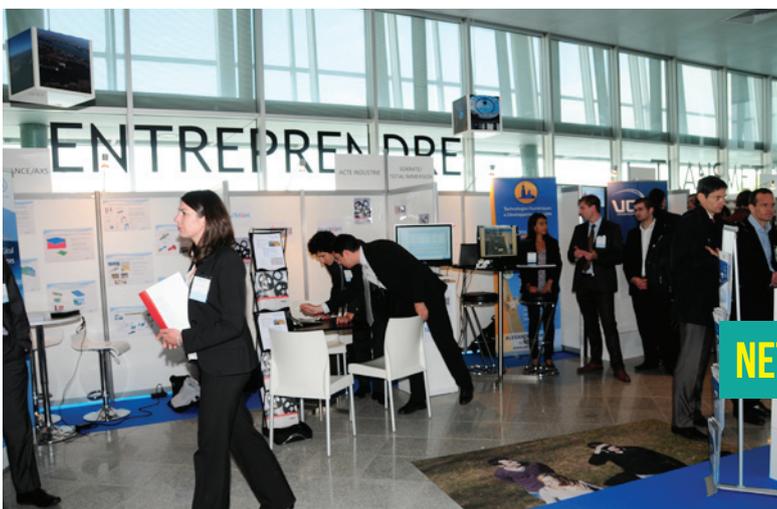
L'ÉVÉNEMENT



5 CONFÉRENCES PLÉNIÈRES sur les tendances et enjeux du numérique par filière



5 AWARDS des meilleures solutions numériques décernés par un jury de professionnels de chaque secteur.



NETWORKING
RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES

UN RENDEZ-VOUS...

**SMART
ÉCONOMIE**
C'EST PARTI !

... POUR COMPRENDRE LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET LEURS APPLICATIONS DANS LES DOMAINES SUIVANTS :



5 AWARDS DES MEILLEURES SOLUTIONS NUMÉRIQUES
décernés par un jury de professionnels

FORMULE START UP

499€
Réf. CPNST

RÉSERVÉ AUX ENTREPRISES
DE MOINS DE 36 MOIS
OU DE 200 000€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

AVANT NORMANDIGITAL

Espace privé sur le site Normandigital
- Gestion de vos speed demos :
Prenez des rendez-vous sur notre portail internet avec des clients pour présenter vos offres.

Visibilité sur le site internet *normandigital.fr*

PENDANT NORMANDIGITAL

Emplacement stand **2 m²**
(moquette / raccordement électrique).

Participation à des RDV d'affaires.

FORMULE BRONZE

1490€
Réf. CPNBR

AVANT NORMANDIGITAL

Espace privé sur le site Normandigital
- Gestion de vos speed demos :
Prenez des rendez-vous sur notre portail internet avec des clients pour présenter vos offres.

Visibilité sur le site internet *normandigital.fr*

- + **Une mise en valeur de votre solution numérique à travers une vidéo.**

PENDANT NORMANDIGITAL

Emplacement stand **4 m²**
(moquette/ raccordement électrique).

- + **Participation aux AWARDS / diffusion de la vidéo auprès de deux jurys de professionnels.**
- + **Rendez-vous sur stand suite à la diffusion de votre vidéo pour convaincre le jury.**
- + **Participation à la finale sur plateau TV si votre solution numérique est retenue.**

APRÈS NORMANDIGITAL

- + **Mise à disposition de votre vidéo et hébergement pendant 12 mois.**

FORMULE SILVER

2490€
Réf. CPNSI

AVANT NORMANDIGITAL

Espace privé sur le site Normandigital
- Gestion de vos speed demos :
Prenez des rendez-vous sur notre portail internet avec des clients pour présenter vos offres.

Visibilité sur le site internet *normandigital.fr*

- + Une mise en valeur de votre solution numérique à travers **deux vidéos**.

PENDANT NORMANDIGITAL

- + Emplacement stand **6 m²** (moquette / raccordement électrique).
- + Participation aux AWARDS / diffusion des **deux vidéos** auprès de **trois jurys** de professionnels.

Rendez-vous sur stand suite à la diffusion des vidéos pour convaincre les jurys.

Participation à la finale sur plateau TV si votre solution numérique est retenue.

- + **Prise de parole dans une des conférences du programme officiel (45 min).**

APRÈS NORMANDIGITAL

Mise à disposition de vos vidéos et hébergement pendant 12 mois.

- + **Remise fichier visiteurs.**

FORMULE GOLD

4490€
Réf. CPNGO

AVANT NORMANDIGITAL

Espace privé sur le site Normandigital
- Gestion de vos speed demos :
Prenez des rendez-vous sur notre portail internet avec des clients pour présenter vos offres.

Visibilité sur le site internet *normandigital.fr*

- + Une mise en valeur de votre solution numérique à travers **trois vidéos**.
- + **Intégration dans le programme officiel de votre conférence privatisée (thématique de votre choix).**

PENDANT NORMANDIGITAL

- + Emplacement stand **8 m²** (moquette / raccordement électrique).
- + Participation aux AWARDS / diffusion des **trois vidéos** auprès des jurys de professionnels.

Rendez-vous sur stand suite à la diffusion des vidéos pour convaincre les jurys.

Participation à la finale sur plateau TV si votre solution numérique est retenue.

Prise de parole dans une des conférences du programme officiel (45 min).

- + **Privatisation d'une salle pour votre conférence (45 min).**

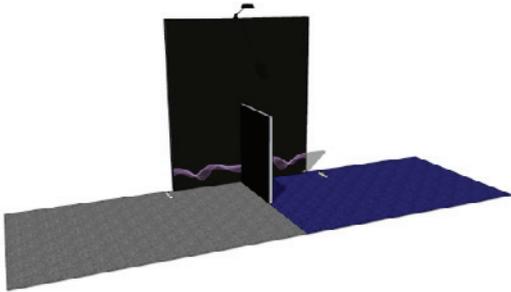
APRÈS NORMANDIGITAL

Mise à disposition de vos vidéos et hébergement pendant 12 mois.

Remise fichier visiteurs de l'événement.

- + **Remise fichier des inscrits aux conférences.**

EQUIPEMENTS DU STAND ET PRESTATIONS ADDITIONNELLES



Chaque stand est équipé par défaut de :

- une toile de fond noir
- un raccordement
- une toile séparatrice

VOTRE COMMUNICATION SUR LE STAND

1 toile de fond personnalisée

Impression et installation de toiles personnalisées que vous pouvez emporter après l'événement

Réf. MOTF1..... **600€ HT**

1 toile de fond avec 1 desk et 2 chaises (Toile et desk personnalisés)

Impression et installation de la toile de fond personnalisée ainsi que d'une toile personnalisée pour habiller votre desk (toiles que vous pourrez emporter, mobilier en location)

Réf. MOTF2..... **749€ HT**

PUBLICITÉ ADDITIONNELLE

Votre page additionnelle dans le guide de programme remis aux visiteurs le jour du salon :

UNE PAGE

Réf. PUBPA..... **800€ HT**

1/2 PAGE

Réf. PUBDP..... **480€ HT**

NB. Pour toute insertion de page de publicité, les éléments doivent être remis au minimum 15 jours avant la date de l'événement.

VOTRE KIT MOBILIER ADDITIONNEL

Vos kits mobilier conçus pour aménager votre stand de rendez-vous d'affaire (NB vous pouvez également l'aménager gratuitement avec votre propre mobilier ou stand parapluie). Pour vous faciliter la journée nous vous proposons en option **trois kits clé en main.**



Desk et 2 chaises hautes
Ref. MOD2C

199€ HT



Table haute et 2 tabourets
Ref. MOTH2

199€ HT



Coin salon 3 chaises
Ref. CS3C

229€ HT

QUESTIONNAIRE



VOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

Je souhaite me positionner sur la ou les thématiques de performance numérique suivantes :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Optimiser la gestion de la production | <input type="checkbox"/> Optimiser la logistique |
| <input type="checkbox"/> Gérer les achats | <input type="checkbox"/> Sécuriser les informations de l'entreprise |
| <input type="checkbox"/> Gérer les RH | <input type="checkbox"/> Gérer l'infrastructure informatique |
| <input type="checkbox"/> Accroître les performances commerciales | <input type="checkbox"/> Mettre en place les outils de pilotage |
| <input type="checkbox"/> Doper le plan d'action marketing et communication | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Mettre en place une stratégie de veille | |

VOS RÉPONSES AUX FILIÈRES D'EXCELENCES NORMANDES

Je dispose de cas clients ou de solutions performantes pour les filières normandes suivantes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Maritime/Logistique | <input type="checkbox"/> Agriculture/agroalimentaire |
| <input type="checkbox"/> Energie (chime, éolien) | <input type="checkbox"/> Industrie |
| <input type="checkbox"/> Tourisme et ville intelligente | |

VOTRE STATUT ET VOS MODES DE DÉVELOPPEMENTS

Je suis principalement : (une seule case à cocher)

- Editeur
- Intégrateur
- Hébergeur
- Opérateur télécom
- Conseil

Je recherche lors de l'événement :

- Des clients finaux
- Des distributeurs

VOS COMPÉTENCES SECTORIELLES

Afin de favoriser les rendez-vous d'affaires je précise les secteurs pour lesquels je dispose de solutions numériques en cochant les cases ci-dessous (plusieurs choix possibles) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Retail/distribution/commerce | <input type="checkbox"/> Agroalimentaire |
| <input type="checkbox"/> Industrie | <input type="checkbox"/> Collectivités publiques/associations |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Logistique | |

CONDITIONS DE **RÉGLEMENT**



Règlement de **50%** du montant TTC des frais de participation à titre de premier acompte au moment de l'inscription. Le solde de l'inscription (**50% restant**) doit être réglé **au plus tard 15 jours avant la manifestation**.

Code banque 30056	Code guichet 00066	Numéro de compte 00662002053	Clé RIB 33	Domiciliation HSBC FR CAE LAFAYETTE MLG consulting	Code SWIFT ou BIC CCFRFRPP	Code IBAN FR76 3005 6000 6600 6620 0205 333	Motif NORMANDIGITAL 2015
-----------------------------	------------------------------	--	----------------------	--	---	---	--

Pour tout règlement par chèque, adresser ce dernier à l'ordre de MLG consulting et l'envoyer à :
MLG consulting - 39 boulevard de Magenta - 75010
Paris

N° Intracommunautaire **FR 3442265506800050** - Virement SWIFT : code **CCFRFRPP** (impératif)
Chèque ou virement à l'ordre de MLG consulting. Vous recevrez une facture acquittée.

Pour tous les exposants payant par virement, mentionner impérativement sur les ordres de virement la mention expresse suivante : "règlement sans frais pour le bénéficiaire".

OUI, je reconnais avoir pris connaissance des conditions de paiement, à savoir : un acompte de 50% du montant TTC de ma participation
lors du renvoi du bon de commande et les 50% restants au plus tard **IMPERATIVEMENT 15 jours AVANT** la manifestation.
Passé ce délai, nous ne serons en mesure de vous accepter sur la manifestation.

Je choisis comme mode de paiement : Virement Chèque Autre (préciser) :

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et m'engage à en respecter les clauses sans réserve ni restriction.

Fait à : le / / 2015

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoires) :

CONDITIONS GÉNÉRALES



RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

MLG Consulting organise NORMANDIGITAL et propose à des sociétés une participation à cet événement. Les conditions générales ci-après définissent les conditions de participation d'une société à NORMANDIGITAL.

DEMANDE DE PARTICIPATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Toute société désirant participer adresse à l'organisateur une demande de participation. Sauf si l'organisateur refuse la participation demandée, l'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme et irrévocable de payer l'intégralité du prix de la location du stand et/ou des frais annexes.

La Demande de Participation/Contrat et l'acompte doivent être adressés à : MLG Consulting - NORMANDIGITAL - 39 boulevard de Magenta 75010 Paris - La réception de la Demande de Participation/Contrat par MLG Consulting implique que la société désireuse d'être partenaire ait pris connaissance des conditions générales des formules de partenariat et les accepte sans réserve.

Le rejet d'une Demande de Participation/Contrat ne donne pas lieu à dommages et intérêts. L'organisateur n'est pas tenu de motiver les décisions qu'il prend quant aux demandes de participation.

En cas de refus de la participation par MLG Consulting les sommes versées par la société ayant présentée la demande de participation lui sont remboursées.

Le prix des formules est déterminé par l'organisateur et peut être révisé par l'organisateur en cas de modification des éléments qui le composent, notamment en cas de modification du prix des matériaux, de la main d'oeuvre, des transports et des services ainsi que des dispositions fiscales et sociales.

Lors de son inscription (sauf si la société a défini avec MLG Consulting un échéancier de paiement spécifique), le règlement du montant de la société participante est défini comme tel : 50% du montant TTC de la participation lors de l'inscription ; le solde de la participation devant être réglé au plus tard à quinze (15) jours avant la date de l'événement.

A défaut de paiement d'une seule des échéances, le montant en principal du solde du prix et les intérêts courus deviendront de plein droit et immédiatement exigibles, quinze jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer restée sans effet mentionnant l'intention de MLG Consulting d'user de la présente clause sans autre formalité judiciaire. Le non-règlement quinze (15) jours avant le salon du montant total de la réservation entraîne en tout état de cause l'annulation du droit à disposer du stand sans relever des obligations de paiement.

Le paiement des prestations et frais supplémentaires doit être effectué dès la réception de la facture adressée par MLG Consulting.

Les pénalités pour retard de commande ou paiement seront à la charge du participant. Si la société manque d'effectuer tout paiement au plus tard à la date à laquelle il est dû, MLG Consulting a la possibilité sans notification préalable, et sans remboursement des sommes payées, d'annuler le droit pour la société de participer à l'événement tout en poursuivant la société pour le paiement des sommes dues.

DÉSISTEMENT - ANNULATION DE L'INSCRIPTION PAR L'EXPOSANT

La Demande de participation/Contrat constitue un engagement ferme. En cas de désistement, d'annulation de contrat, ou de demande de réduction de surface, à quelque date que ce soit et pour quelque raison que ce soit, la société signataire du présent contrat demeure redevable de l'intégralité du montant TTC de sa réservation et de toute facture la concernant, et ce même en cas de remise en location de l'espace. Tout désistement doit être communiqué par la société par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupe pas son stand lors du montage du salon, il est considéré comme démissionnaire. L'organisateur peut disposer du stand de l'exposant défaillant sans que ce dernier puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, même si le stand est attribué à un autre exposant.

ANNULATION - REPORT PAR MLG CONSULTING

En cas d'annulation d'une manifestation par MLG Consulting, MLG Consulting annulera automatiquement la participation des sociétés ayant déjà retourné leur bon de commande. MLG Consulting remboursera les sommes versées. La société ne pourra prétendre à aucun dédommagement ou préjudice.

En cas de report de date d'une manifestation, la société a la possibilité d'annuler sans frais sa participation si la nouvelle date ne lui convient pas, par lettre recommandée avec accusé de réception, ou de se repositionner sur la nouvelle date.

Ce repositionnement devra faire l'objet d'un échange de courrier ou de courriel, afin d'en acter la validité. En cas de report ou de décalage d'une date, l'échéancier sera revu en conséquence. En cours d'année, MLG Consulting peut également proposer à la société des opportunités de positionnement alternatifs (échange de villes). Ce repositionnement devra faire l'objet d'un échange de courrier ou de courriel, afin d'en acter la validité.

Dans le cas où, pour des raisons majeures, imprévisibles ou économiques, le salon ne peut avoir lieu, les demandes de participation sont annulées et les sommes disponibles, après paiement des dépenses engagées, sont réparties entre les participants, au prorata des sommes versées par chacun d'entre eux.

DÉROULEMENT DU SALON

Le participant s'engage à occuper son stand pendant la durée du Salon. Aucun remboursement ne pourra être effectué si le matériel du participant n'arrive pas à temps. Nul ne peut être admis dans l'enceinte de la manifestation sans présenter un titre émis ou admis par MLG Consulting. MLG Consulting se réserve le droit d'expulser toute personne dont le comportement justifierait, selon elle, une telle action. Le participant s'engage à modérer le niveau de bruit et à respecter les bienséances habituelles. Le contrôle et la discipline du Salon sont la responsabilité des organisateurs. MLG Consulting se réserve le droit d'interdire tout ou partie des matériels, panneaux ou produits ne correspondant pas aux standards du Salon. Aucune notice, panneau ou autre ne peut être placé à l'extérieur du stand affecté. Les présentes conditions ont valeur de Contrat. Le fichier des entrées est la propriété exclusive de MLG Consulting. Il est formellement interdit aux exposants d'exposer des produits illicites ou provenant d'activités illicites. Il est également interdit à toutes personnes non autorisées par la loi de proposer des prestations ou produits relevant d'activités réglementées au sens de la loi. Les exposants qui enfreindraient ces dispositions pourront faire l'objet de poursuites judiciaires sans préjudice des mesures que pourrait prendre l'organisateur pour faire cesser le trouble. Aucun exposant n'est autorisé à démonter avant la fin officielle du salon.

STANDS ET PLAN DU SALON

Les emplacements sont attribués en priorité aux sociétés ayant renvoyé leur contrat de réservation et leur acompte. L'organisateur se réserve le droit de modifier un emplacement de stand, si besoin est, en fonction de l'évolution de la manifestation et du contexte concurrentiel des exposants. Cette modification n'autorise pas l'exposant à résilier unilatéralement son engagement de participation.

L'emplacement du stand attribué à un exposant lui est communiqué au moyen d'un plan. Lorsque cela est possible, il appartient à l'exposant de s'assurer de la conformité du plan avant l'aménagement de son stand. La responsabilité de l'organisateur n'est pas engagée s'il apparaît une différence entre les cotes indiquées et les dimensions réelles du stand. Le plan indique le découpage général des îlots environnant l'emplacement attribué. Ces indications, valables à la date d'établissement du plan, sont données à titre d'information et sont susceptibles de modifications qui peuvent ne pas être portées à la connaissance de l'exposant. Toute réclamation concernant l'emplacement défini par le plan doit être présentée sous huit jours. Passé ce délai, l'emplacement proposé est considéré comme accepté par l'exposant. L'organisateur ne peut en aucun cas réserver un emplacement, ni garantir celui-ci d'une session sur l'autre. De plus, la participation à des manifestations antérieures ne crée en faveur de l'exposant aucun droit à un emplacement déterminé et ne lui confère aucune priorité dans l'attribution des emplacements. Un stand ne peut être transféré ou sous-loué sans l'accord de MLG Consulting. La décoration particulière des stands est effectuée par les exposants et sous leur responsabilité. Elle doit respecter les règlements de sécurité édictés par les pouvoirs publics ainsi que le plan général de décoration et la signalétique arrêtés par l'organisateur.

Les exposants prennent les emplacements dans l'état où ils les trouvent et doivent les laisser dans le même état. Toute détérioration, notamment aux locaux et installations dans lesquels se tient le salon, causée par un exposant ou par ses installations, matériels ou marchandises est à la charge de cet exposant.

L'organisateur détermine le calendrier du montage et de l'installation des stands avant l'ouverture du salon. Il détermine également le calendrier du démontage des stands, de l'enlèvement des matériels, matériaux et produits ainsi que les délais de remise en ordre à l'issue du salon. S'agissant du point particulier du démontage, de l'enlèvement et de la remise en ordre, l'organisateur peut faire procéder, aux frais et aux risques de l'exposant, aux opérations qui n'ont pas été réalisées par l'exposant dans les délais fixés. Le non-respect par un exposant de la date limite d'occupation des emplacements autorise l'organisateur à réclamer le paiement de pénalités de retard et de dommages - intérêts.

SÉCURITÉ

L'exposant est tenu de respecter les mesures de sécurité imposées par les autorités administratives ou judiciaires, ainsi que les mesures de sécurité éventuellement prises par l'organisateur.

L'organisateur se réserve le droit de vérifier le respect de ces mesures.

La surveillance est assurée sous le contrôle de l'organisateur ; ses décisions concernant l'application des règles de sécurité sont d'exécution immédiate.

ASSURANCE EXPOSANTS

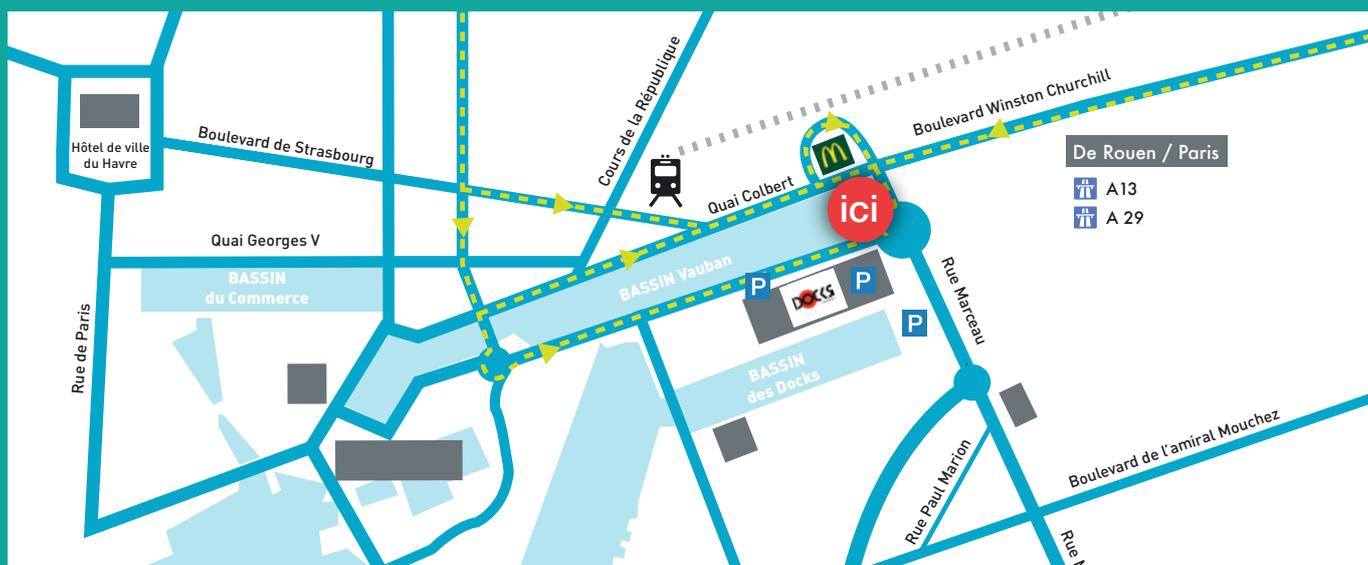
Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son personnel encourent ou font courir à des tiers. MLG Consulting et le lieu de déroulement de l'événement sont réputés déchargés de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommages quelconques. L'assurance souscrite par l'exposant doit comporter une clause explicite de renonciation à recours contre MLG Consulting et le lieu de déroulement de l'événement.

normandigital

Les rencontres normandes du numérique

9 AVRIL 2015 CCI LE HAVRE

3^e édition



WWW.NORMANDIGITAL.FR